

Public et prérequis

Salariés et artisans du secteur de la réfrigération, de la climatisation, du conditionnement d'air et du génie climatique réalisant des activités de contrôle d'étanchéité.

Connaissances de base en production frigorigène

Les objectifs

Acquérir les compétences afin de réaliser les opérations de contrôle d'étanchéité (méthode directe et indirecte) sur un équipement contenant du fluide frigorigène. Se préparer aux épreuves pratiques de l'attestation d'aptitude catégorie 4.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Travail en salle et en atelier (banc d'essais + matériel réglementaire frigoriste).

A cet effet, il est demandé au stagiaire de se munir d'un vêtement adéquat pour l'atelier (blouse de coton ou combinaison de travail).

- Protection lunettes et gants fourni par l'AFPI.

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Réglementation sur les fluides frigorigènes d'après le nouveau décret. (Arrêté du 13 octobre 2008 – article R. 543 – 106 du code de l'environnement)

Les principes de fonctionnement

- Cycle thermodynamique
- Les unités normalisées
- Diagramme enthalpique
- Exploiter des tableaux et graphiques

Composant circuit frigorifique et climatique pompe à chaleur

- Rôle et technologie (compresseur, détendeur, évaporateur, condenseur)
- Organes de commande, régulation et sécurité

Travaux pratiques

- Consulter le registre d'équipement avant contrôle
- Effectuer un contrôle visuel de l'équipement
- Utiliser un détecteur de fuites électronique
- Utiliser des manomètres, des thermomètres, des multimètres
- Interpréter les paramètres mesurés
- Consigner les données dans le registre d'équipement

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Modalité d'évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3